

Comité Technique 14 mars 2016

3.A – Département Citoyenneté, Vie Sociale et Territoires – Evolution organisationnelle de la direction des Sports (1ère phase)

Ce dossier est important non pas tant sur son contenu actuel que par les changements importants qu'il augure dans le champ municipal concernant notamment l'organisation des secteurs de la vie sportive et l'organisation des piscines.

Il ne faut pas oublier que ces deux services regroupent actuellement 90 % des effectifs de la direction des sports et que les agents manifestent depuis longtemps des difficultés à exercer correctement leur mission d'où notamment le conflit relatif aux déplacements professionnels.

C'est donc sur l'évolution de l'organisation de ces deux secteurs que portera particulièrement notre vigilance lors du CT du mois de mai et aussi sur la liste des économies qui nous sont promises dans ce dossier !

Concernant les éléments qui nous sont donnés dans le dossier de ce CT, nous nous interrogeons sur le contenu de la « pratique sportive libre »: on a du mal, en lisant le dossier, à comprendre les enjeux, les moyens à mettre en œuvre et l'implication à terme des agents sur ce type d'activités.

Sinon, concernant le lien avec le 2ème enjeu fort : promouvoir une véritable animation de proximité à travers le sport sur le territoire, co-construire et améliorer l'offre sur les quartiers, c'est intéressant mais cela n'a rien de nouveau, c'était le même enjeu qui a été, il y a plus de 20 ans, à la base de la création de l'animation sportive dans les quartiers !

N'y aurait-il pas sous-jacent dans le dossier la volonté de remettre en cause tout ou partie de l'activité actuelle assurée par les agents de secteurs notamment auprès des scolaires et des clubs sportifs et donc une réorientation importante des tâches des secteurs actuels.

L'évolution du mode de gestion de certains équipements et à travers la mise en contrôle d'accès notamment des gymnases nous laisse entrevoir là encore des évolutions importantes sur la composition et le rôle et l'organisation du travail des équipes de secteurs

Nous nous interrogeons aussi sur le faible encadrement de catégorie A dans l'ensemble de la direction. A titre de comparaison à la DDA on compte après réorganisation 15 postes de A pour 105 postes alors que nous en comptons le même nombre pour 372 postes aux Sports. Il y a semble-t-il un réel problème d'encadrement avec des agents de catégories B chargés de grosses équipes et qui de plus sont amenés à encadrer des agents de même catégorie qu'eux sans réelles différenciations ni statutaire, ni salariale et donc sans véritable légitimité.

De même, on note, certes une prise en compte de la pyramide hiérarchique de la filière technique en reclassant les agents de maîtrise en techniciens mais les collègues s'interrogent de savoir pourquoi il n'y a encore aucune reconnaissance des missions et des compétences des cadres de proximité et intermédiaires de la filière sportive.

Beaucoup s'interrogent sur les problèmes d'égalité de traitement au sein de la direction des sports, ce qui remontait déjà clairement des études précédentes sur le ressenti de discriminations de beaucoup d'agents au sein de cette direction.

Est ce que la réorganisation va permettre d'apporter des réponses constructives pour les agents ?

L'accompagnement de la dynamique de clubs sportifs à ambition européennes est présenté mais il manque de façon significative l'accompagnement des clubs sportifs des quartiers : ceux-ci sont en prise directe avec le public et subissent régulièrement de fortes pressions (ex supporters des clubs de foot). Certains clubs proposent aussi des activités allant au-delà de la pratique de sport (volet citoyenneté, aide aux devoirs) mais nous disent qu'ils constatent peu d'apports de la direction des sports à part la gestion des créneaux. C'est souvent les équipes de quartier qui doivent prendre en charge ce suivi.

Face à l'ensemble de ces questions auxquelles les agents attendent des réponses précises, nous nous abstiendrons sur ce dossier.